



PRÉFET DE L'YONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°2

Auxerre, le 1^{er} avril 2024

VIGILANCE ROUGE CRUES ET INONDATIONS SUR LE BASSIN DE L'ARMANÇON VIGILANCE JAUNE CRUES ET INONDATIONS SUR LE BASSIN DU SEREIN

Le bassin de l'ARMANÇON vient d'être placé en vigilance rouge pour crues et inondations. La phase de montée des eaux est rapide et forte. Le pic de crue pourrait être atteint dans la nuit. La hauteur de crue a d'ores et déjà dépassée celle observée en mai 2013. Des débordements importants sont donc possibles y compris dans les zones rarement inondées.

Le secteur du **SEREIN** est maintenu en vigilance jaune avec selon les estimations actuelles un passage en vigilance orange vraisemblable au cours des prochaines heures.

Le préfet de l'Yonne appelle les Icaunais qui résident dans ces secteurs à **respecter les consignes suivantes** :

- je reste chez moi et je me tiens informé auprès des autorités ;
- je m'éloigne des cours d'eau, des points bas et des ponts et je rejoins le point le plus haut possible ;
- j'évacue uniquement sur ordre des autorités.

Le bassin de l'**YONNE AMONT** et celui de **LOING AMONT – OUANNE** sont également maintenus en **vigilance jaune**.

Les Icaunais qui résident dans ces secteurs sont également invités à ne pas s'approcher des cours d'eau, à ne pas n'engager sur une route submergée et à suivre les déviations qui sont mises en place.

À ce stade, dans le département de l'Yonne, les axes suivants sont fermés :

- D956 et D957 à Aisy-sur-Armençon
- D11 entre Guillon-Terre-Plaine et L'isle-sur-Serein
- D11 à Angely
- D957 à Montréal

Pour l'information des riverains et du public, la carte de vigilance des crues est à disposition sur le site <https://www.vigicrues.gouv.fr/niv2-bassin.php?CdEntVigiCru=7>

Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle

Tél : 03 86 72 79 75
Port : 06 13 14 69 03
pref-communication@yonne.gouv.fr

1/1

Place de la préfecture
89016 AUXERRE Cedex

